

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75 118

Objet

MAJORATION DE LOYERS

DATE DE CONVOCATION

24 Novembre 1975

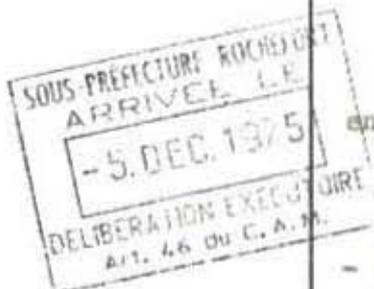
DATE D'AFFICHAGE

24 novembre 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 22

Nombre de votants 23



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le vingt huit novembre à heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE,
MM. STIPAL, BUCHET, BARDE, BUJARD, DUFOUR, COLLE, LARGETEAU,
MONTRON, DOIREAU, BROTEAU, LACHAUD, BERLAND, DOMECO, BOUCHET,
DELAIR, BOUTET, Mme FAVIERE, M. BARRIERE, Me TAP

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. NAULIN par Melle FOUCHE
Excusé : M. PAPEAU

Absents : MM. MM. RIVIERE, Mme BIDEAU

M. Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

La Commission des Finances dans sa séance du 2 Octobre
1975, a proposé de relever à compter du 1er janvier 1976,
un certain nombre de loyers pour les immeubles communaux suivants:

- Centre médico-social : locataires : Mme DEJEAN et A.P.A.S.
- Immeuble du 57 Boulevard Clémenceau: locataire : M. COICAU Martial

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de la Commission des Finances
en date du 2 Octobre 1975

DECIDE :

- de fixer à compter du 1er janvier 1976, le montant mensuel
des loyers ci-après désignés :
- CENTRE MEDICO-SOCIAL : A.P.A.S. : Loyer 700 FR par mois
(ancien loyer 500 F du 1-1-1973)
- CENTRE MEDICO-SOCIAL
Mme DEJEAN : 220 FR par mois
(ancien loyer 180 fr du 1-1-1973)
- VILLA 1' ETOILE , 57 Bd Clémenceau
M. COICAU Martial : 270 FR par mois
(ancien loyer 220 FR du 1-1-1973)

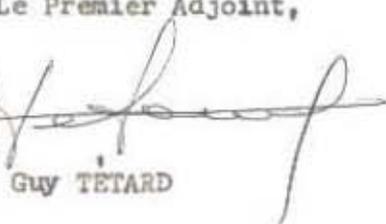
- que les recettes correspondantes seront encaissées au
CHAPITRE 965 - art. 7152 -

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




Guy TÉTARD